

Spl et contrôle analogue : quelles bonnes pratiques et dispositifs utiles ?

Jeudi 30 mai

Les interventions de la journée seront assurées par :

Antoine Colin-Goguel, responsable juridique à la Direction des Collectivités Territoriales, FedEpl

Gilles Le Chatelier, avocat associé, ADALYS Avocats

Léopold Sanchez-Villaescusa, chargé de mission action législative et réglementaire, FedEpl

Ordre du jour

9h Accueil des participants

9h30 – 10h45

Qu'est-ce que le contrôle analogue ?

- Les enjeux du contrôle analogue pour les Spl
- L'état du droit et la jurisprudence / les exigences réglementaires
- Les conséquences d'une absence de contrôle analogue

10h45 – 11h15

Les grands principes du contrôle analogue

- La place des élus locaux et le rôle du conseil d'administration
- La pérennité et l'effectivité du contrôle analogue
- Adapter ses dispositifs sur mesure
- La traçabilité du contrôle analogue

11h15 – 11h30 : Pause

11h35 – 12h30

Les bonnes pratiques dans le cadre du contrôle analogue

- Dans les instances (AG, CA, AS)
- Dans les documents de la société (rapports, PV...)
- Dans les comités spéciaux
- Dans l'exécution du contrat
- Autres bonnes pratiques

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h00

Les dispositifs du contrôle analogue

- Le règlement intérieur
- Le pacte d'actionnaires
- Les statuts

15h00-15h10 : Pause

15h10 – 15h40

Les dispositifs du contrôle analogue

- Les censeurs : une bonne idée ?
- Les dispositifs à l'échelle de la collectivité actionnaire
- Les dispositifs contractuels

15h40-16h00 : Questions/réponses et fin